Une soirée récréative sera donnée le lundi 2 février et le jeudi 25, à six heures précises, dans la grande salle de la Société Saint-Joseph, rue de la Paix. En voici le programme.

PREMIÈRE PARTIE

La Cigale et la Fourmi, chœur, société chorale. — *La France Immortelle*, mélodie, H. Libossart. — *La Chanson des gestes*, G. Wilfart. — *Francesco le maudit*, romance, A. Duthoit. — *La Foire*, scène comique, C. Segard.

DEUXIÈME PARTIE.

La Forêt de Grammont, drame en trois actes. — De Ligter, capitaine des bandits, A. Duthoit. — Ludovic, lieutenant, H. Sandevoir. — Le comte de Mœrebeck, A. Monniez. — Léon et Alfred, petits-fils du comte, L. Wilfart et G. Zobry. — Milord Tornton, E. Lecomte. — Francis et Thomas, bandits, L. Bogard et Ch. Van Welden. — Carles, domestique, A. Mertens. — Tonis, jeune paysan, C. Segard. — Paysans et bandits, ***.

Entr'acte de 10 minutes, pendant lequel on fera une quête pour les pauvres.

TROISIÈME PARTIE

Ouverture du *Barbier de Séville*, Rossini, *Air favori de la reine Marie Leczinska*, symphonie.

Les Tribulations de Jeannot, Comédie en un acte. — Dumont, propriétaire, G. Bouchery. — Jeannot, domestique de M. Dumont, C. Segard. — Charlot, domestique, frère de Jeannot, G. Wilfart. — Duhamel, futur associé de M. Dumont, A. Waelès. — Henri, fils de M. Duhamel, A. Dupont.

Le piano sera tenu paè M. Aug. Wassenove.

La *Fanfare Delattre* offrira dimanche prochain, un grand concert vocal et instrumental qui sera donné, à sept heures précises du soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville. Ce concert promet d'être des plus brillants. La fanfare s'est assuré le concours de Mme Carême, cantatrice; et de MM. Leblond, flutiste; Lener, ténor; Corneillier, baryton; Kensier, comique, et Ecrepont pianiste. Voici le programme de cette fête musicale :

PREMIÈRE PARTIE :

1° *Fanfare Délattre*, Marche aux Flambeaux, n° 4, Meyerbeer. — 2° M. Cornellier, *J'Attends*, romance, Mague. — 3° M. Leblond, le Trémolo, pour flûte, Demerssmann. — 4° Mme Carême, air de la *Reine de Saba*, Gounod. — 5° M. Lener, romance, X. — 6° M. Kensier, chansonnette comique, X.

DEUXIÈME PARTIE :

1° *Fanfare Delattre*, ouverture du *Prétendant*, Kucken. — 2° M. Lener, Un Mot d'amour, Servel. — 3° M. Leblond, fantaisie originale, Reicchert. — 4° Mme Carême, A. Mélodie, Massenet, B. La chanson de Florian, B. Godart. — 5° M. Cornellier, le Printemps veut qu'on aime, Darcier. — 6° M. Kensier, chansonnette comique, X.

Le piano sera tenu par M. L. Ecrepont.

Les membres honoraires à qui leur invitation ne serait pas parvenue, pourront se présenter au contrôle où leur qualité sera facilement reconnue ; on les prie donc de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

C'est dimanche prochain qu'aura lieu le concert donné au bénéfice des pauvres par la société *Les Mélomanes Roubaisiens* avec le concours de MM. Fournier, clarinettiste; Dubocage, flutiste ; Henri Ferret, corniste ; Henri Mathon, baryton. Le concert aura lieu au siége de la société, à l'angle des rues du Coq Français et des Longues-Haies. En voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE. — *Le Combat Naval*, chœur, *Les Mélomanes*. — Romance, M. Henri Mathon. — Air varié pour clarinette, M. Paul Fournier. — Mélodie, M. X... — Air varié pour flûte, M. Alfred Dubocage. — Mélodie, M. Pilot. — Duo bouffe, MM. Arbon et Descamps.

DEUXIÈME PARTIE. — *Les Paysans*, chœur, *Les Mélomanes* — Romance, M. Henri Mathon. — Air varié pour cor, M. Henri Ferret. — Duo, MM. Eeckout et Pilot. — Mélodie, M. Willems. — Air varié pour violon, M. G. Eeckout. — *La Question d'Orient*, duo comique par MM. Arbon et Descamps. — Le piano sera tenu par M. Finance.

La Mairie nous communique l'avis suivant :

Le Maire de la ville de Roubaix, donne avis, que les tableaux de rectification des listes électorales sont déposés à partir de ce jour à la Mairie de Roubaix (Bureau de Secrétariat).

Lesdits tableaux seront communiqués à tout requérant de 9 heures du matin à midi, et de 2 heures à 5 heures du soir.

Les demandes en inscription ou radiation pourront être formulées jusqu'au 4 février prochain inclusivement.

Le Maire,
CH. DAUDET

EPHEMERIDES ROUBAISIENNES

22 Janvier 1752. — Sentence de l'Intendant de Flandre qui approuve, malgré les protestations des gens de loi de Tourcoing et d'une partie des fabricants de Roubaix, l'ordonnance du 21 juillet 1750, par laquelle les magistrats de cette dernière ville faisaient défense aux manufacturiers de la même ville de faire travailler ailleurs que dans leur district, et aux ouvriers de travailler pour d'autres maîtres que ceux de leur district. *Registre de la Manufacture*, f°. 124 v°/.

22 Janvier 1790. — Dès sa première séance, le Conseil général de la commune de Roubaix chargeait le Maire de prendre les instructions nécessaires à la formation de la Garde nationale. Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. IV, p. 196.

22 Janvier 1792. — Les Gardes nationaux de Roubaix, divisés en 8 compagnies de 80 hommes, y compris celle des grenadiers, procèdent à l'élection de leurs chefs. Ceux-ci, à leur tour, nomment pour commandant en chef M. Castel-Dujardin. *Ibid.* p. 196.

23 Janvier 1860. — La France signe avec l'Angleterre un traité de commerce qui substituait aux prohibitions des droits dont le maximum ne pourrait dépasser 30 p. 0/0. — Ce coup inattendu surprenait les industriels au milieu d'une sécurité absolue et leur imposait la redoutable concurrence des fabriques anglaises sans leur laisser, pour se préparer à soutenir la lutte, d'autre temps que celui qui s'écoulerait jusqu'au 1er octobre 1861. La plupart des villes industrielles adressèrent au Ministre du commerce et à l'Empereur de nombreuses mais vaines réclamations où elles déclaraient que le traité avec l'Angleterre ne pouvait manquer de porter un coup funeste aux manufactures françaises, et où elles rappelaient les désastreux effets du traité de 1786

A l'aide d'un subside voté par le Conseil municipal, la Chambre consultative de Roubaix se procura, pour l'instruction des fabricants de cette ville, 82 coupes de tissus Anglais choisis dans la famille des orléans noirs et fantaisie. L'entrée en fut permise par l'administration moyennant le droit provisoire de 30 p. 0/0. La Chambre se procura également 15 coupes de tissus belges achetés à Bruxelles et consistant en brésiliennes, orléans façonnés, gros de Berlin, Russell-Cords et gros grains qui entrèrent en France aux mêmes conditions.

Ces 97 coupes furent déposées sous notre garde au Musée industriel établi dans le local de la Bibliothèque publique où pendant huit mois les fabricants de Roubaix et les nombreux étrangers attirés dans cette ville par leurs affaires purent venir étudier les produits contre les quels ils se préparaient à lutter. Nous étions autorisé à délivrer au prix de revient, a ceux qui en désiraient, des échantillions de 50 centimètres et au-dessous. Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*, t. V, p. 253-55.

24 Janvier 1876. — Par acte passé ce jour devant notaire, divers propriétaires font don à la ville du terrain nécessaire à l'emplacement de la nouvelle église de Saint-Joseph au quartier du Fontenoy. Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix pour 1876.

25 Janvier 1878. — Le Conseil municipal émet un vote unanime de sympathie à M. Constantin Descat, ancien maire de Roubaix, à l'occasion de la mort prématurée de son fils Georges. Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix pour 1878.

NEUVILLE-SUR-L'ESCAUT. — Un vol de deux chevaux s'est commis dans la soirée de samedi, au préjudice de M. Dupont, cultivateur et entrepreneur du halage de l'Escaut.

NOYELLES. — Mercredi, plusieurs charretiers employés au halage des bateaux étaient réunis dans une maison de Noyelles. Assis en rond autour d'un poële, ils se chauffaient tranquillement, quand l'un d'eux, pour faire une farce, prit l'un de ses camarades par la cravate et, le chargeant sur son dos, se mit à le promener ainsi autour de la chambre. Les assistants rirent d'abord, mais voyant le patient rougir, puis râler, crièrent à l'auteur de cette brutale plaisanterie d'arrêter, qu'il étraaglait leur camarade. Il était trop tard, car on fut près de deux heures avant de pouvoir le rappeler à la vie; sa situation est encore, à l'heure qu'il est, assez grave pour empêcher le médecin de se prononcer sur les suites.

La victime est un nommé Hubert Pruvot âgé de 18 ans; son père a déposé une plainte à la gendarmerie, qui a dû commencer une enquête.

— COUSOLRE. — Le Conseil municipal de Consolre a procédé, dimanche dernier, à l'élection du maire et des deux adjoints de cette commune.

Ont été nommés : Maire : M. Léandre Walerand ; premier adjoint : M. Jules Lecat; deuxième adjoint : M. Hubert Wastiaux. Chacun des élus a obtenu 11 voix.

— VALENCIENNES. — Par arrêté du tribunal de la Seine, en date du 20 janvier :

1° La Société Française contre l'Incendie;
2° La Société Française Hypothécaire, dont le siége est à Paris, et le directeur des deux mêmes sociétés M. Huet, est dissoute, par suite de réclamations de la part des actionnaires contre le agissements de son directeur.

— SAINT-OMER. — Le tribunal correctionnel a condamné avant-hier à 200 fr. d'amende, le propriétaire de de Haut-Loquin (et son domestique) auteurs involontaires d'un homicide par imprudence dont nous avons parlé. Nos lecteurs se rappellent qu'un propriétaire de cette commune constatant des vols fréquents à une meule de fagots eut l'idée d'y faire mettr un fusil chargé dont la détente était liée à l'un des fagots. Un jeune homme fut victime de ce piége, et tomba foudroyé par la décharge qui le frappa à la hauteur de l'épaule.

— CALAIS. — M. D.., secrétaire particulier du chef de gare de Calais, a été arrêté samedi matin par le commissaire spécial de police, sous l'inculpation de détournements de fonds

Etat-Civil de Roubaix.—

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 janvier. — Adèle Caveye, rue d'Alma, cour Delrue, 4. — Pierre Vanwilder, rue de la Gaîté, cour Leruste, 4. — Arthur Imbrecht, rue des Récollets, 14. — Joseph Demaseure, rue de la Guinguette, 89. — Clémence Moreels, rue du Pile, 142. — Pierre Masure, au Pile, cour Delplanque, 1. — Julien Gœthals, rue d'Alma, cour Florin, 3. — Marie Clement, rue Jemmappes, maison Crombeke. — Richard Bobyns, rue Decresme, cour Roussel, 18.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 30 janvier. — Marie Baert, 5 ans, rue du Fontenoy, cour Larivière, 3. — Silvie Willig, 1 an, rue Beaurewaert, maison Camille Delaminderghe. — Marie Dochy, 19 ans, piqurière, rue de Ma Campagne, 28. — Henri Segard, 1 an, rue de Lannoy, fort Despret, 56. — François Laforest, 61 ans, conducteur des travaux, rue Beaurewaert. — Caveye, présenté sans vie, jumeau, rue d'Alma cour Delrue, 4. — Marthe Manche, 4 mois, rue Soubise. — Adolphe Leclercq, 32 ans, ourdisseur, rue du Pile, cour Despret, 20. — Jean-Baptiste Castel, 58 ans, tisserand, Hôtel-Dieu. — Maria Bouzin, 2 ans, rue de l'Epeule, cour veuve Delrue-Dazin, 6. — Marie Kerckhove, 1 mois, rue de la Chaussée.

État-civil de Tourcoing

DECLARATIONS DE NAISSANCES DU 30 janvier. — Henri Masurel, Rue des Biches. — Jules Scamps, rue Nationale. — Albert Barbieux, Rue St. Roch.

DECLARATIONS DE DÉCÈS DU 30 janvier. — Catherine Vanoosthuyse, 76 ans et 6 mois, veuve de Louis Deruytère, Pont Rompu. — Ursule Dhuyvetter, 55 ans, épouse de François Corselis, Phalempins. — Julie Prouvost, 74 ans et 4 mois, veuve de Pierre Saint-Venant, Rue de Lille. — Victoire Leman, 34 ans, 11 mois, veuve de François Hayaert, rue de Coulons. — Jean Scherpereel, 77 ans et 6 mois, veuf de Thérèse Desvenain, Hôpital général. — Albert Tiberghien, 1 an et 9 mois, rue Amidonnerie. — Paul Clarisse, 35 ans et 10 mois, époux de Maria Dumortier, rue Derveaux.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille BETHUNE-DURIEUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Lambert-Georges BETHUNE, Propriétaire, Directeur de la Compagnie d'assurance *Le Nord*, à Roubaix, Ex-Administrateur du Bureau de Bienfaisance de Lille, décédé à Lille, le 28 janvier 1880, à l'âge de 58 ans, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu en l'église de La Madeleine, le dimanche 1er février, à 11 heures 3/4. Des MESSES seront célébrées, au Maître-Autel de ladite église, jeudi 12 courant, pendant toute la matinée; et à l'OBIT qui sera chanté le même jour, à onze heures (Les LAUDES, à 10 heures 1/2.)

Un OBIT SOLENNEL sera chanté dans l'église de Wasquehal, le mardi 17, à onze heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Jacques, 25, à onze heures et demie. 20694

La famille SALEMBIER-MULLIEZ vous prie d'assister à l'OBIT ANNUEL, qui sera célébré le mardi 3 février 1880, à dix heures, en l'église des Révérends Pères Récollets, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis SALEMBIER, propriétaire, décédé à Roubaix, le 11 février 1861, à l'âge de soixante-treize ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 février 1880, à 10 heures pour le repos de l'âme de Mademoiselle Léonie-Angélique PALATTE, décédée à Roubaix, le 2 février 1879, à l'âge de 26 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 février 1880, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de Mademoiselle Pauline VALCKE, décédée à Roubaix, le 19 janvier 1879, dans sa 21 année. — De Dame Célina VALCKE, décédée à Roubaix, le 23 novembre 1876, à l'âge de 27 ans et de Monsieur Adolphe VALCKE, décédé à Roubaix, le 15 avril 1877, dans sa 23 année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 février 1880, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Alexandrine FREMAUX, veuve de Monsieur Louis GONCE, décédée à Roubaix, le 24 décembre 1879, dans sa soixante-sixième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Belgique

DOUR. — Mardi, matin, au Coron-du-Bois, on a trouvé le cadavre du nommé Honoré, garde de chasse de la forêt de Saint-Ghislain. Ce malheureux, père de famille, avait la poitrine percée de coups de feu.

MARCINELLE. — Mercredi, entre cinq et six heures du soir, un grand malheur est arrivé à la fosse du Bois de Cazier, à Marcinelle.

Le sieur Maréchal, Hubert, âgé de 34 ans, ouvrier demeurant à Jamioulx, a été tué accidentellement par la chute de la cage qui est tombée au fond de la fosse, par suite du bris de la corde.

Maréchal était un bon ouvrier. Il laisse une veuve et plusieurs enfants dans la misère.

BRUXELLES. — L'administration des chemins de fer de l'Etat vient de publier un nouveau tarif Belge-Allemand-Russe qui sera mis en vigueur le 1er février 1880.

Ce tarif annule et remplace celui qui a paru le 1er janvier 1877.

LIÉGE. — Dimanche dernier, dit la *Gazette de Liége*, M. le baron Moncheur, membre de la Chambre, de passage à Liége, a été frappé d'une attaque d'apoplexie à l'*Hôtel de Suède*. L'état du malade est grave.

FAITS DIVERS

L'EMBACLE DE LA LOIRE. — SAUMUR, ANGERS. — LES PRIÈRES PUBLIQUES INTERDITES. — La situation devient grave aux Ponts-de-Cé à Angers. Le danger y est aussi grand qu'à Saumur.

Le bras gauche de la Loire que l'on appelle *le Louet*, est complètement obstrué par d'énormes glaçons. Sur ce point, les arches du pont sont très étroites et le courant rapide. Si des précautions ne sont pas prises, la débâcle sera terrible.

Les habitants sont très inquiets; des milliers de curieux vont au Ponts-de-Cé.

A Saumur, les travaux de pontonniers et des autres soldats continuent sans interruption; de temps à autre, les détonations font trembler les vitres.

Le froid est toujours rigoureux; pendant la nuit, le thermomètre se maintient à 8 ou 9 degrés au-dessous de zéro; avec une semblable température, le labeur des travailleurs militaires devient de plus en plus difficile.

On parle beaucoup d'un incident qui vient de se produire entre l'autorité civile et l'évêque.

L'*Etoile* d'Angers nous apprend qu'après avoir visité le glacier de Villebernier, Mgr Freppel, frappé du péril qui menace Saumur et la Vallée, a adressé à M. le curé de de Saint-Pierre de Saumur une lettre dans laquelle il lui recommande d'adresser à Dieu des prières publiques.

A la suite de la lettre de l'évêque, MM. les curés de la ville ont écrit au maire de Saumur pour le prier de lever l'arrêté du 21 juin dernier, interdisant les processions.

M. Combier, maire de Saumur, a rappelé l'arrêté qu'il a pris récemment et qui interdit toute cérémonie religieuse extérieure, et il a conclu par un refus, en demandant de laisser à la science *seule* le soin de rechercher les moyens de conjurer le péril qui menace Saumur.

Le clergé de Saumur a donné acte de son refus au maire dans une longue lettre dont voici la conclusion :

« Empêchés d'invoquer publiquement celui d'où ils espèrent le principal secours, les fidèles tiendront à user au moins du droit qui leur reste encore Réunis au pied des autels, nous prierons pour MM. nos administrateurs, comme nous venons de le faire, sur la demande du gouvernement, pour MM. les sénateurs et MM. les députés, suppliant Dieu de ne pas laisser à la science *seule* le soin de nous sauver, mais de l'éclairer, de l'inspirer, et de vouloir bien intervenir directement, au cas possible où les savants et les forts se trouveraient tout à coup au bout de leur force et de leur science. »

Quoi qu'il en soit, la situation des habitants de Saumur, de la vallée et d'Angers, est profondément douloureuse. Tout ce qu'on doit chercher à maintenir maintenant, c'est le chenal qui a été ouvert au prix de si grandes difficultés.

— Dans une chasse au sanglier, près de Ville-en-Tardenois (Marne), un des chasseurs, eut l'imprudence de vouloir lutter corps à corps avec un sanglier atteint de deux coups de feu.

M. Leblanc frappa d'un coup de couteau l'animal. Celui-ci eut encore la force de se défendre.

Le malheureux chasseur, atteint d'un coup mortel, appela au secours.

On accourut, mais trop tard, M. Leblanc expirait quelques instants plus tard.

— M. Bertin, administrateur du chemin de fer du Midi, récemment décédé, a, par son testament, légué une somme de 500,000 fr. aux employés pauvres de la Compagnie.

Ce capital devra être affecté à un fonds de dotation dont le revenu, provenant soit d'immeubles, soit d'autres placements, devra, par les soins de la commission de la caisse de prévoyance de la Compagne, être tous les ans distribué :

« 1° Aux employés de la Compagnie que les accidents (sauf ceux dont celle-ci est responsable) ou des infirmités précoces rendent impropres à tout emploi, et, en cas de mort, à leurs veuves ou à leurs enfants; 2° aux petits employés au-dessous de 1,800 fr., chargés de famille et les plus nécessiteux. »

Ce sont là, dit le *Moniteur universel*, les termes mêmes du testament.

— Un voyageur qui donnait les plus grandes espérances, M. l'abbé Debaize, vient, assure-t-on, de mourir à Oujiji, sur les bords du lac Tanganyika. Une dépêche de Zanzibar, adressée à M. Rabaud, président de la Société de géographie de Marseille, nous apprend cette triste nouvelle. L'abbé Debaize avait un esprit enthousiaste, doublé d'une très-grande force de volonté. Il voulait franchir de part en part le continent africain. Il serait arrivé à son but si les fièvres ne l'avaient pas emporté, comme tant d'autres. Il est mort à Oujiji, entre les bras des missionnaires catholiques.

— On se rappelle qu'un déraillement causé par une main criminelle et dont les conséquences furent terribles se produisit à Xeuilley (Meurthe-et-Moselle), à l'issue des fêtes organisées au mois d'août dernier à Nancy, pour l'inauguration de la statue de M. Thiers. Le *Progrès de l'Est* annonce qu'on vient d'arrêter un individu sur lequel pèsent de graves présomptions à ce sujet.

NOUVELLES DU MATIN

LA NOUVELLE INVESTITURE

Paris, 30 janvier.

Quelques membres de la Commission de la nouvelle investiture de la magistrature ont eu hier un entretien avec M. de Freycinet.

Le ministre les a engagés à ne prendre aucune décision.

Il a déclaré que le ministre s'occuperait de la question dans sa prochaine réunion.

M. de Freycinet a ajouté qu'il pourrait peut-être leur donner quelque satisfaction.

ELECTION DES ISRAELITES

Paris, 30 janvier.

M. Lepère a saisi le Conseil d'Etat, d'un projet de réglement d'administration publique, qui réunit et modifie sur des bases nouvelles, les dispositions applicables à l'élection des Israëlites.

LES PÉTITIONS SUR L'ENSEIGNEMENT

Parmi les différents rapports qui vont être distribués aujourd'hui au Sénat, figure celui de M. Pajot sur les pétitions relatives à l'enseignement supérieur.

Le rapport demande que ces pétitions soient remises à une commission spéciale.

L'ECOLE D'ANGERS

Angers, 30 janvier.

Les élèves arrêtés sont rentrés à l'Ecole des arts et métiers. L'enquête a démontré que le jeune Guyot n'est mort que par suite de lésions internes produites en jouant.

L'ECHEC DE M. BROCA

Paris, 30 janvier.

Un article du *Télégraphe* fait ressortir que M. J. Simon n'est pas seul responsable de l'échec de M. Broca; il rappelle que M. Dufaure marchait avec M. Simon. L'échec provient surtout des attaques faites contre le centre gauche et contre le Sénat.

Le *Télégraphe* conclut en disant qu'il est indispensable qu'à la Chambre comme ailleurs, on finisse par comprendre que la République ne doit pas être exclusive, qu'elle n'est point le domaine d'une secte politique et qu'il faut enfin le respect le plus scrupuleux des pouvoirs constitutionnels et l'observation la plus exacte des égards que l'on se doit entre groupes républicains.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui.

Remise au président de la République des lettres qui accréditent M. Jean Marinovitch en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. A. le prince de Serbie près le Gouvernement de la République française.

Décret nommant l'archevêque de Bourges.

Décret nommant les évêques de Belley, de Saint-Claude et de Digne.

Décret portant promotion dans le corps des officiers de la marine.

Décret portant promotion dans le corps de l'infanterie de marine.

Décret portant promotion dans le corps de santé de la marine.

Décret portant promotion dans le corps du commissariat de la marine.

Décision nommant le commandant de l'artillerie du 18e corps.

Décision nommant le major de la flotte à Rochefort.

Le *Mot d'Ordre* croit savoir qu'en prévision du rejet de l'article 7 par le Sénat, plusieurs députés appartenant à l'extrême gauche et à l'Union républicaine, préparent une interpellation dont l'issue serait un ordre du jour tendant à inviter le gouvernement à appliquer, sans délai, les lois et ordonnances qui interdisent aux jésuites de séjourner sur le territoire français.

La mort de M. Léonce de Lavergne laisse un siége vacant à la Société nationale et centrale d'Agriculture de France, dont il était un des membres les plus anciens et les plus distingués.

La *République française* parle à ce sujet de la candidature de M. Eugène Risler, directeur de l'Institut national agronomique.

D'après le *Gaulois*, le colonel Arnoux, commandant en second; le commandant Villeminot, commandant le bataillon; le lieutenant-colonel Lacoste de l'Isle, commandant l'escadron; le commandant Bourelly, directeur des études, à Saint-Cyr, seraient prochainement envoyés en garnison.

On lit dans le *Globe* :

« Notre rédacteur en chef, M. Gustave Eyriès, a reçu la lettre suivante :

« Paris, 31 janvier 1880.

» Mon cher ami,

» Je vous prie d'annoncer aux lecteurs du *Globe*, qu'à partir de ce jour, je demeure étranger à la rédaction de ce journal.

» Bien à vous,

» CH. SAVARY,
» Député de la Manche. »

» Le rédacteur en chet et tous les rédacteurs du *Globe*, se retirent en même temps que leur directeur politique. »

Hier soir, a eu lieu, à l'Hôtel Continental, la fête donnée par la reine Isabelle, au profit des pauvres de Paris et des inondés de Murcie. Le diplomatique et la presse parisienne étaient largement représentés à cette fête, qui n'a pas cessé un seul instant d'être des plus animées.

Hier, la Cour de cassation, toutes chambres réunies, a statué sur le réquisitoire de M. le procureur-général, tendant à une poursuite disciplinaire contre M. Noury, juge-suppléant au tribunal civil de Niort. Elle a décidé que M. Noury serait cité à comparaître devant elle le lundi 1er mars.

Par ordre de M. le garde des sceaux, la cour de cassation a été également saisi d'une demande tendant à une poursuite disciplinaire contre M. Rivière, juge suppléant près le tribunal civil de Rodez, poursuite fondée sur ce que ce magistrat est en même temps rédacteur en chef du *Journal de l'Aveyron*.

Petite Bourse du 30 janvier

5 0/0 117.12, 15 12. — Italien 81.65, 85. — Turc 10.37. — Banque Ottomane 535. — Florin 74 7/8 15/16. — Hongrois 88 5/8 5/16. — Extérieure 15 11/16.

Très ferme.

Dépêches Télégraphiques

France

Cannes, 30 janvier.

L'Impératrice a remis au maire de Cannes, par l'intermédiaire du maréchal de Grote :

2,500 francs destinés au bureau de bienfaisance;
500 francs destinés aux œuvres paroissiales;
300 francs pour l'œuvre de Saint-Vincent de Paul;
250 francs pour l'orphelinat de Grasse;
250 francs pour l'hôpital d'Antibes;
200 francs pour l'orphelinat de Lérins.

Des décorations et des cadeaux ont été distribués.

Le départ de l'Impératrice est fixé à demain, samedi, à 2 heures et demie.

Saint-Brieuc, 30 janvier.

A la suite de vols considérables et très-nombreux commis depuis longtemps dans notre ville et après de minutieuses perquisitions, la gendarmerie a arrêté ce matin le sieur Cognac, ses frères, sa femme, propriétaires d'immeubles importants et négociants, plus huit autres individus.

La ville est très-émue de cet événement.

Agen, 30 janvier.

Le jugement prononcé par le tribunal d'Auch est confirmé pour la *Petite République*, le *Voltaire* et le *XIXe Siècle*.

Les dommages-intérêts sont abaissés à 300 francs pour le *Rappel* et le *Siècle*, et à 200 fr. pour le *National*.

Angleterre

Londres, 30 janvier.

Le chanoine Oakley est mort.

On annonce de Calcutta que le général Bright campe dans la vallée de Lughman et a publié une proclamation promettant la protection de l'Angleterre aux habitants paisibles. — Plusieurs chefs afghans ont fait leur soumission.

Espagne

Madrid, 30 janvier, soir.

Le Sénat a approuvé définitivement par 136 voix contre 28 les articles de la loi sur l'abolition de l'esclavage, modifiés par la commission mixte composée de sénateurs et de députés.

Madrid, 30 janvier.

Sénat : — En réponse à une nouvelle interpellation à propos de l'adjudication des chemins de fer du Nord-Ouest de l'Espagne, le ministre des Travaux publics refuse de donner des explications, alléguant que le conseil des ministres étudie encore cette affaire.

Alsace-Lorraine

Strasbourg, 30 janvier.

La *Gazette d'Alsace-Lorraine* (officieuse) publie, à l'occasion de la résolution prise le 27, par la délégation provinciale, une consultation du professeur Laband au sujet de la question des petits séminaires, consultation que le *Statthalter* (lieutenant-général) d'Alsace-Lorraine avait demandée et d'après laquelle le droit de surveillance de l'Etat reste entier.

Italie

Rome, 30 janvier.

D'après les dépêches arrivées, hier soir, M. de Bismarck et le prince impérial d'Allemagne se seraient mis d'accord pour terminer les différends entre l'Eglise catholique et l'Etat.

On ne sait pas encore d'une manière certaine si le prince impérial viendra à Rome visiter le Pape.

Le Vatican a envoyé hier, par dépêche, à l'épiscopat catholique de Russie l'autorisation d'adopter à titre provisoire certaines mesures qui permettront aux autorités ecclésiastiques de se mettre d'accord avec les autorités civiles sur le moyen de pour voir aux besoins spirituels de l'Eglise.

Le Vatican espère que ces concessions aplaniront les difficultés qui s'étaient élevées sur les questions les plus importantes.

Le *Popolo Romano* dit que l'architecte Vespignani a informé, au nom du Pape, M. Baccarini, ministre des travaux publics, que Sa Sainteté ayant décidé de faire quelques réparations dans l'abside de l'église du Vatican, désirait un ingénieur et demandait au gouvernement italien de participer à la direction des travaux.

Le ministre a choisi le marquis Paret, inspecteur du génie civil.

On croit que pareille demande sera faite par le Pape à tous les gouvernements catholiques, la basilique vaticane étant considérée comme le temple de la chrétienté.

Rome, 30 janvier.

Le Pape a envoyé dix mille francs pour les indigents d'Irlande.

La légation d'Espagne ouvrira le 2 février ses salons où est installée l'exposition artistique, organisée au profit des inondés de Murcie. Tous les artistes espagnols présents à Rome et plusieurs artistes italiens prennent part à cette exposition.

Les œuvres exposées seront vendues aux enchères.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 374e livraison (31 Janvier 1880). — TEXTE : Grand'Père, par J. Girardin. — Le passage du Nord-Est, par Louis Rousselet. — Anecdotes littéraires. — Pendragon, par Alfred Assolant. — Le Moineau familier, imité de l'anglais, par Mme Howitt.

DESSINS : Delort, Ronjal, Riou, Gilbert, Giacomelli.

Bureaux à la librairie HACHETTE et Cie. 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

COURS OFFICIELS DE LA BOURSE
30 Janvier — 6 heures soir

Huile colza en f.d.	9 ..	Esprits	71 .. ..
id. en tonnes	81 .	Farines 8 m.	66 75 ..
id. épurée	90 50	Supérieure	67 .. ..
Huile de lin en f.d.	70 75	Suif	84
id. en tonnes	72 75	Cafés Java	235
Suc. 7/9 disp.	67 .	Ceylan	210
id. 10/13 d.	61 .	Haïti	210
id. blanc 3 c.	71 .	Rio	190
Raffin. bonn. sorte	140 ..	Cacaos Para	180
id. belle sorte	150 .	Guayaquil	160
Certific. de sortie	75 ..	Haïti	160
Mélasse de fab.	16 15 50	Trinité	110
id. raffinerie	17 50 .	Caraque	200 à 400

COURS COMMERCIAUX DE PARIS
du 30 Janvier, 6 heures soir.

Huile de colza		**Farines 8 marques**	
Disponible	79 25 .	Courant	67 75 ..
Courant	79 . ..	Février	67 25 .
Février	79 78 75	Mars-avril	67 75 ..
Mars-Avril	79 25 79	4 de mars	67 25 ..
4 de mai	80 50 25	**Farines supérieures**	
Huile de lin		Courant	67 75 ..
Disponible	70	Février	67 75 ..
Courant	71	Mars-avril	68 .. ..
Février	71	4 de mars	67 25 ..
Mars-Avril	72	M. Darblay.	70 .. ..
4 de mai	71 75	**Blés**	
Spiritueux		Courant	32 25 .
Disponible	70 50	Février	32 20 ..
Courant	71 . ..	Mars-avril	32 10 ..
Février	70 50 .	4 de mars	32 .. ..
Mars-Avril	70 50 ..		
4 de mai	68 75 .	**Seigles**	
Stock	6 875 pipes	Courant	23 .. ..
Circulation	525	Février	23 .. ..
Sucres		Mars-avril	23 25 ..
N° 10/13 cour.	61	4 de mars	23 25 ..
N° 7/9 d.	67		
Blanc 3 disp.	71 25 ..	**Avoines**	
Courant	71 87	Courant	20 .. ..
Février	71 87 ..	Février	19 75 20
Mars-Avril	71 87 ..	Mars-avril	20 25 .
4 de mai	.. ..	4 de mars	20 25 .
Raffinés 140 ..	à 150 ..		

MARCHÉ D'ARRAS du 28 janvier.

GRAINES (l'hectolitre).		
Œuilliette nouvelle	40 —	42 —
Colza nouveau	19 50	22 —
Lin nouveau	22 —	25 50
Caméline	15 —	18 50
GRAINS (l'hectolitre).		
Blé blanc nouveau	22 —	24 50
Blé roux nouveau	18 —	23 —
Seigle nouveau	13 50	15 50
Escourgeon	11 50	15 —
Orge	— —	— —
Avoine nouvelle	7 50	9 50
HUILES		
Colza (91 kil)	79 50	— —
Œilliette surfine	150 —	— —
Lin du pays	73 50	— —
Caméline	77 50	— —
TOURTEAUX		
Œillette à eau	22 75	— —
Colza	17 75	— —
Lin	— —	— —
Caméline	— —	— —
FARINES		
Farine 1re qualité	44 —	— —
Farine 2e qualité	— —	— —
Son	15 —	16 —
TROIS-SIX		
Betteraves fin	— —	— —
Mélasse	— —	— —

MARCHE AUX GRAINS DE LILLE
du 28 janvier 1880.

Quant. 700 sacs de 1 hect. (prix moyen) 22 71
id. 274 sacs id. 20 26
Prix extrêmes du blé blanc. 19 à 23
id. du blé macaux 18 à 22
Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re q. 44 ..

LES DIX MARCHÉS RÉUNIS :
Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Orchies, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Bailleul, Arras).

Blé blanc 22 66
Blé macaux 20 31

BULLETIN FINANCIER

de la Banque Nationale, capital : 30 millions 11, rue Le Peletier.

Paris, le 30 janvier.

La hausse de nos rentes a repris le dessus aujourd'hui et la liquidation se prépare sur les plus hauts cours, ainsi que nous l'avions prévu et que le faisaient supposer les achats continus du comptant pendant le mois de janvier. On finit à peu près au plus haut. Le 3 0/0 est à fr. 81 95 ; l'*Amortissable* à 83 55, le 5 0/0 à 117 12 1/2.

Le marché est tout aussi bon sur les institutions de crédit. La *Banque de Paris* fait 897 fr.; le *Lyonnais* 890, la *Banque d'Escompte* 792, la *Banque Hypothécaire* 658 fr. Le *Crédit Foncier*, s'est élevé à 1,123. La *Banque Nationale* a conservé aujourd'hui le cours de 630 ; c'est un prix qui doit forcément attirer les achats et comme les offres paraissant à peu près épuisées, les acheteurs auront à profiter d'une rapide plus-value que comporte du reste la situation. Le *Crédit Mobilier Espagnol* fait 721 fr. Les arbitrages entre certaines obligations de valeurs industrielles que nous avons signalées et les obligations du Crédit Mobilier Espagnol se font depuis quelques temps sur une large échelle.

Les fonds étrangers sont en hausse importante. Le 5 0/0 *Italien* est à fr. 81.80. Le *Florin Autrichien* à 74 3/4, le *Hongrois* à 83 3/10, l'*Obligation unifiée d'Egypte* fait 287 fr.

Les recettes des Chemins de fer français du 8 au 14 janvier 1880 ont dépassé de 3,380,000 fr. celles de 1879. Du 15 au 21 janvier, il y a eu, comparativement à 1879, diminution de 6,378 fr. pour le Madrid-Sarragosse, et augmentation de 64,000 fr. pour le Nord de l'Espagne, et de 27,600 pour les Portugais.

Les créanciers vérifiés et affirmés sous les numéros 5,796 à 5,931 de la faillite du chemin de fer de Lille à Valenciennes, peuvent se présenter de 3 à 5 heures chez M. Monchawille, syndic, rue Richer, 23, pour toucher un dividende de 50 0/0.

Bilan de la Banque de France

Le 29 Janvier 1880, au matin

ACTIF	
Argent monnayé et lingots	1,980.817.355 88
Effets échus hier à recevoir	138.949 98
Portefeuille de Paris : Commerce.	386.309.255 04
Bons du Trésor	» ..
Portefeuille des succursales :	445 226.746 ..
Avances sur lingots et monnaies.	25.438.800 ..
Avances sur effets publics français.	146.719.490 ..
Avances sur actions et obligations de chemins de fer.	» ..
Avances sur obligations du Crédit foncier.	» ..
Avances à l'Etat	60.000.000 ..
Rente de la réserve	12.980.750 14
Rentes disponibles.	81.950.823 79
Rentes immobilisées.	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque.	4.000.000 ..
Immeubles des succursales.	6.869.993 ..
Dépenses d'administration	314.204 64
Emploi de la réserve spéciale.	10.300.000 ..
Divers	39.129.107 09
	3.299.705.474 96

PASSIF	
Capital de la Banque.	182.500.000 ..
Bénéfices en addition au capital	8.002.313 54
Réserves mobilières	22.105.750 14
Réserve immobilière.	4.000.000 ..
Réserve spéciale.	10.300.000 ..
Billets au porteur en circulation	2 321.474.365 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées.	5.691.843 08
Billets à ordre et récépissés	35.929.823 80
Comptes courants du Trésor	276.178.059 23
Comptes courants	409.789.832 45
Dividendes à payer	4.182.214 ..
Effets non disponibles.	766.495 20
Escomptes et intérêts divers	2.913.573 11
Réescompte du dernier semestre	1.736.379 03
Réserve pour effets en souffrance.	2.146.583 27
Divers.	12.038.243 11
	3.299.705.474 96

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION	
Encaisse	14.400.000
Portefeuille	14.500.000
Compte courant du Trésor	5.500.000
Comptes courants particuliers	38.400.000
DIMINUTION	
Avances	7.100.000
Circulation des billets	12.700.000

Santé et énergie à tous

rendue sans médecine, sans purge et sans frais par la délicieuse farine de santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipation, glaires, flatus, aigreurs acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dyssenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, faiblesse, épuisements, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie ; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYCLET, Instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit, et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BOREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil. 4 fr.; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr. ; 6 kil., 36 fr. ; 12 kil. 70 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. FRANCO. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois, Desfontaines, épicier sur la place ; Boubert, Epicerie centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing chez MM. Bruneau, pharmacien, rue de Lille, Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens, et épiciers. — DU BARRY et Cie Limited), rue Castiglione 8.

Librairie ABEL PILON (A. LE VASSEUR, Succr). — Cinq francs par mois, voir aux Annonces.

EMPRUNT TURC

Paiement des Coupons. — Recapitalisation des Fonds engagés.

BANQUE ORIENTALE

PARIS, 16, Avenue de l'Opéra, 16, PARIS

Les Porteurs d'EMPRUNT TURC 5 0/0 et d'OBLIGATIONS OTTOMANES doivent s'adresser ou écrire au Directeur en mentionnant leurs noms, adresses et la quantité de titres ou d'obligations dont ils sont porteurs.

PAIEMENT TRIMESTRIEL DE L'INTÉRÊT

Réponse explicative est envoyée immédiatement sur demande.

12061